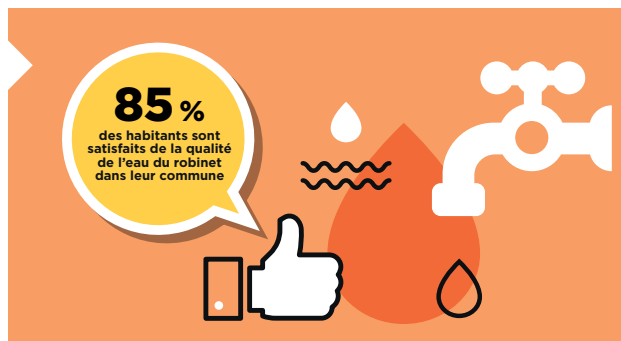


Une qualité de l'eau du robinet satisfaisante pour les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La grande majorité des habitants (85 %) déclarent être satisfaits de la qualité de l'eau du robinet de leur commune de résidence. Cette proportion est plus faible dans le Var et le Vaucluse que dans les autres départements, reflétant peut-être une préoccupation de la population vis-à-vis de la pollution de l'eau par les pesticides, dans ces départements où la viticulture est largement implantée.

D'ailleurs, pour 20 % de l'ensemble de la population régionale, les pesticides sont les principaux polluants de l'eau du robinet susceptibles de présenter des risques pour la santé, juste après le plomb (25 %). La présence de résidus de médicaments dans l'eau, problématique émergente, préoccupe également 14 % des habitants et se situe au même rang, dans les perceptions des habitants, que la pollution de l'eau par les nitrates.



La population exprime toujours des craintes vis-à-vis de la qualité de l'eau pour des populations vulnérables. Comme en 2007, 70 % des habitants pensent qu'utiliser de l'eau du robinet pour alimenter un nourrisson peut présenter des risques pour sa santé et 39 % ont la même opinion pour les femmes enceintes (contre 43 % en 2007). //

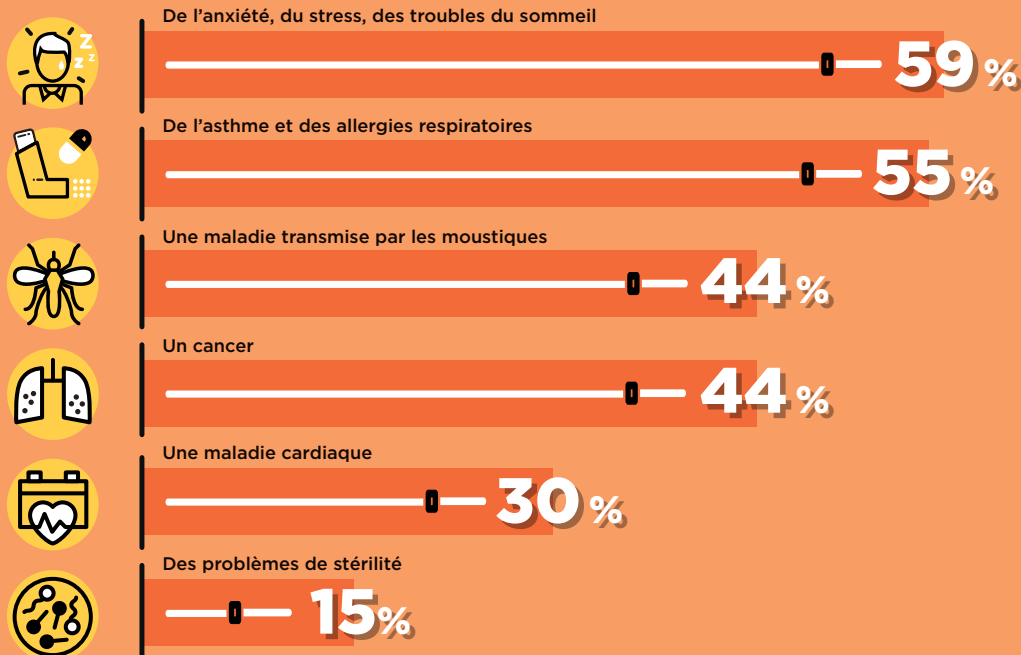
3 habitants de la région sur 4 craignent de développer un problème de santé lié à leur environnement

Les habitants expriment des préoccupations vis-à-vis des impacts sanitaires de multiples risques environnementaux et se sentent eux-mêmes exposés. Près de 3 habitants sur 4 craignent de développer un problème de santé lié à leur environnement. Parmi eux, 59 % redoutent qu'il puisse être à l'origine d'anxiété, de stress ou de troubles du sommeil, 55 % d'asthme ou de maladies respiratoires, 44 % d'un cancer et 44 % d'une maladie transmise par les moustiques.

Lors de l'enquête, 44 % des habitants ont déclaré être sensibles aux pollens et, parmi eux, 61 % ont jugé que leur sensibilité avait augmenté au cours des cinq dernières années. La moitié sud de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est notamment caractérisée par un risque allergique très élevé aux pollens de cyprès (février-mars) et élevé aux pollens de platane (avril). //

1. Réseau National de Surveillance Aérobiologique (www.pollens.fr)

Part des habitants* considérant avoir un risque plutôt élevé de développer un problème de santé lié à leur environnement



*Parmi ceux ayant répondu « Un risque plutôt élevé » pour au moins l'une des maladies citées.